



Vacance de poste

L'administration communale de Schengen se propose d'engager

un salarié (anc. employé privé) à tâche intellectuelle (m/f)

pour les besoins du service Régie, à tâche complète et à durée indéterminée (appr. min. Int. du 21.11.2016, réf. N° 714/16).

Les candidats doivent:

- être détenteur
 - soit d'un DAP (diplôme d'aptitude professionnelle anc. CATP) Dessinateur en bâtiment
 - soit d'un DT (diplôme de technicien) Technicien division génie civil
 - soit du DFEST (diplôme de fin d'études secondaires techniques) - Section technique générale (GE)
 - soit d'un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.
- être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne
- se prévaloir d'une expérience professionnelle étendue dans le domaine du génie civil
- maîtriser les langues officielles (luxembourgeois, français et allemand)
- maîtriser les outils informatiques courants

Les candidatures écrites sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, 75, Wäistrooss, L-5440 Remerschen pour le 28 avril 2017 au plus tard avec les pièces suivantes:

1. une notice biographique détaillée avec une photo d'identité récente,
2. un extrait récent de l'acte de naissance,
3. une copie de la carte d'identité ou du passeport,
4. une copie du permis de conduire,
5. un extrait récent du casier judiciaire
6. une copie de la carte de sécurité sociale,
7. une copie des diplômes et des certificats d'études.

Le candidat retenu devra se soumettre à un examen médical auprès du médecin de travail.

Remerschen, 8 avril 2017.

Le collège des bourgmestre et échevins,
Ben Homan, Michel Gloden, Jérôme Britz, Jean-Paul Muller